

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 24 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20250924_9

↳ Communauté d'agglomération du Boulonnais - Rapport annuel d'activités
2025 pour l'exercice 2024 - Communication.

Date de la convocation

▪ 18 septembre 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal,
Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard,
Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine,
NOËL Laure, MM. SENECAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT
Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme HECTOR Ludivine	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. LEPRÊTRE Médéric	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	M. JOLIE Pascal
Mme HEMBERT Axelle	à	Mme ROUSSEAU Marie-José
Mme REBOUL Sophie	à	M. SERGENT Didier

Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith
M. LAMIRAND Christophe

Absent non excusé

M. PORTUÈSE Aurélien.

A été nommée secrétaire de séance

Mme DUQUESNE Cécile

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025 POUR L'EXERCICE 2024
COMMUNICATION**

Selon l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Au cours de sa séance du 19 juin 2025, le Conseil Communautaire a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2024 de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Ce document de la C.A.B. tient lieu de rapport annuel d'activités et, est consultable en ligne sur le site www.agglo-boulonnais.fr rubrique « Elus et instances / Conseil communautaires / Publication des actes administratifs ».

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport annuel d'activités 2025 pour l'exercice 2024 de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Cécile DUQUESNE.

#signature#